

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 30 novembre 2020

Date de la

Convocation :

26 novembre 2020

Date d'Affichage :

4 décembre 2020

Objet : Délibération n° 2020-144

Radio « Fréquence Mistral » : convention de partenariat année 2021.

L'an deux mille vingt, le trente novembre à vingt heures trente
le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 14 – Nombre de pouvoirs : 1

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laëtitia, CORDIER Georges, COULOM Nicolas, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GUIGUES Véronique, GRANET Céline, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Était représenté : LAURENT Sylvain par AUGIER Laëtitia.

Absent excusé : M. LAURENT Sylvain.

M. COULOM Nicolas a été élu secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal un projet de partenariat entre la commune et la Radio « Fréquence Mistral », relatif à l'organisation de reportages sur le territoire de la commune de Villard St Pancrace au cours de l'année 2021.

Monsieur Le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour signer la convention de partenariat telle qu'elle est annexée à la présente.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de convention tel qu'il a été présenté.
- **VOTE** une subvention de 200 € à la Radio « Fréquence Mistral ».
- **AUTORISE** M. le Maire à signer ladite convention avec le représentant de la Radio « Fréquence Mistral ».

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE